

# Programme de Formation Préparatoire aux catégories A1 & A2 du Permis de Conduire

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans nos locaux de l'école de conduite avec un support média tel que Esaytest (codes rousseau) ou avec un enseignant ou via internet.

## Formation théorique se porte sur :

- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratives liés à l'utilisation du véhicule.
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
- Les risques liés aux conditions météorologiques et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur.
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la route.
- Les usagers vulnérables.
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicules.
- Le transport d'un chargement et de personnes.
- L'influence de la fatigue sur la conduite.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un formateur de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

## Les thématiques traitées sont :

- L'équipement du motard.
- Comment choisir sa moto.
- Les risques liés à la conduite des motocyclettes.
- La pression sociale ( publicité, travail etc....).
- La pression des pairs.

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.



**Quatres compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formations :**

- Maîtriser le maniement du deux-roues motorisés.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**Chaque compétences et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants :**

- Le pourquoi.
- Le comment.
- Les risques.
- Les influences de l'entourage et du mode de vie du candidat.



8 avenue de la liberté 06270 Villeneuve Loubet Tél 04-89-14-75-61 Port. 07-71-04-71-89  
Email : [automotoecoleduloup@gmail.com](mailto:automotoecoleduloup@gmail.com) Site Web : [www.auto-moto-ecole-du-loup.fr](http://www.auto-moto-ecole-du-loup.fr)